



INTERVENTION DU SENEGAL



**A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA SESSION
DE FOND DE 2016
DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT**



New York le 5 Avril 2016

Vérifier au
prononcé

Monsieur Kim Won-soo, Haut Représentant pour les affaires de désarmement,
Excellences, Mesdames Messieurs les Ambassadeurs,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

En associant le Sénégal aux déclarations faites par le Nigéria au nom du Groupe africain et l'Indonésie au nom du Mouvement des Non Alignés (NAM), je vous adresse **Monsieur le Président**, mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la Commission du Désarmement et vous assure du plein soutien, ainsi que de l'entière coopération de ma délégation.

Je remercie vivement les présidents des deux groupes de travail pour leurs efforts louables entrepris lors de la précédente session pour faire avancer les travaux de la Commission du Désarmement. La délégation sénégalaise leur assure sa pleine coopération en appelant de ses vœux une séance productive.

Monsieur le Président,

Après quatre cycles de blocage, aux termes desquels aucune recommandation n'a pu être formulée, la commission entre dans la deuxième année du cycle triennal 2015-2017, sous un régime mondial de désarmement et de non-prolifération hélas toujours difficile et qui continue de se heurter à de nombreux obstacles qui contrarient considérablement les attentes légitimes des Etats membres dans ce domaine.

Sortir les instances du désarmement de leur enlisement actuel exige assurément un sérieux effort diplomatique collectif et une volonté politique accrue de la part de chacun d'entre nos Etats si nous aspirons à donner une réponse efficace aux défis sécuritaires auxquels l'humanité fait face, souvent avec impuissance.

Il va sans dire que, l'**unilatéralisme** et la poursuite d'intérêts purement nationaux ne peuvent qu'engendrer **la méfiance, la suspicion, l'incompréhension, la défiance et la confrontation.**

Aussi, tout en soulignant l'importance des discussions tenues l'année dernière, mon pays fonde l'espoir que la Commission sera en mesure de conclure ses travaux par des recommandations concrètes sur les questions à l'ordre du jour. De toute évidence, la reconnaissance croissante de l'importance des enjeux du désarmement et de non-prolifération, enjeux qui ont inspiré les actions dans un passé récent, serait propice à une issue positive cette année. Il est donc impératif d'agir afin de restaurer la crédibilité de la Commission. Pour cela, il faudrait aller au-delà des discussions génériques qui, dans le passé, n'ont pas permis la formulation de recommandations, tel que préconisé dans la résolution 69/77 de l'Assemblée générale.

Même si les progrès vers des recommandations consensuelles dépendent des développements dans le domaine plus large du désarmement, non-prolifération et le contrôle des armements, j'ai l'intime conviction que nos efforts ne resteront pas vains et que les obstacles qui se dressent devant nous n'anéantiront pas nos efforts solidaires pour des solutions acceptables pour toutes les parties.

J'ose croire qu'avec l'implication de tous, la Commission du désarmement des Nations Unies sera en mesure au cours des trois prochaines semaines de parvenir à des consensus forts autour des questions à elle soumises. C'est toute l'importance d'afficher notre volonté politique de rétablir la crédibilité de ce mécanisme de désarmement.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne, les **armes classiques**, dont la dissémination a été un facteur incontesté de déstabilisation de la région du Sahel et d'autres foyers de tension à travers le monde, nous nous réjouissons de l'entrée en vigueur du Traité sur le Commerce des armes (**TCA**) en décembre 2014 tout en demandant aux pays qui ne l'ont pas encore fait de le signer et de le ratifier pour assurer son universalisation, utile à la maîtrise de ces armes.

Pour sa part, le Sénégal a soutenu plusieurs autres initiatives dans le domaine du désarmement et s'est engagé à respecter les normes les plus exigeantes. C'est ainsi que mon pays a procédé à la signature de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, dite Convention d'Ottawa dès le premier jour en 1997. Il a ensuite souscrit à la déclaration de Wellington qui a abouti à la Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions en décembre 2008. Quant aux armes légères et de petits calibres (**ALPC**), nous appelons au renforcement du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, encore juridiquement non contraignant de même que l'Instrument international sur le marquage et le traçage de ces armes.

S'agissant **Monsieur le Président**, du **désarmement nucléaire**, le Sénégal regrette l'échec de la 9^e Conférence de révision du Traité sur la non-prolifération (TNP) de 2015 qui n'a pu parvenir à un consensus sur un document final. En effet, les quelque lueurs d'espoir entre perçues avec notamment le succès enregistré lors de la Conférence de révision du TNP de 2010 et la conclusion du Nouvel Accord START par les deux plus grandes puissances nucléaires ont vite cédé le pas au statut quo dans la mesure où certains pays détenteurs de l'arme atomique continuent de consacrer des investissements importants à leur fabrication et développement, ce qui constitue une inquiétude sérieuse quant à l'élargissement des programmes militaires atomiques.

Toutefois, loin de nous décourager, cet échec devrait nous stimuler à œuvrer davantage pour l'atteinte de l'objectif ultime du désarmement nucléaire. Convaincu de cela, mon pays est plus que favorable à **l'éradication totale des activités nucléaires, à vocation militaire**, seule gage de la planète contre la dévastation et la misère, conséquence naturelle de l'utilisation des armes nucléaires. Cela permettra d'assurer la survie de notre terre nourricière et l'avenir des générations à naître et nous soulagera à jamais de la peur de vivre la détonation de bombes atomiques, tout en nous garantissant un monde pacifique, sûr et prospère.

Dans cet esprit, le Sénégal est d'avis que les points ci-après doivent bénéficier de notre plus grande attention :

- La volonté de débarrasser le monde des armes nucléaires doit plus que jamais demeurer un objectif majeur qui doit recevoir le soutien de tous les Etats.

- Le renforcement de l'autorité du TNP, qui doit passer par son universalisation, reste une priorité de premier ordre.

- L'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) et la mise en œuvre des obligations issues du TNP, ainsi que celles découlant de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (**CIAC**).

- Les Etats nucléaires doivent s'entendre sur **un programme irréversible, vérifiable et plus ambitieux** de réduction de leurs arsenaux et, concomitamment, accorder des garanties de sécurité, à travers un instrument contraignant, aux Etats non dotés de l'arme nucléaire.

- Les zones exemptes d'armes nucléaires existantes devraient être renforcées et de nouvelles créées, notamment au Moyen-Orient.

- Enfin, il conviendrait de réaffirmer le droit des pays à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire et de veiller à un transfert effectif et sûr de la technologie pertinente aux Etats qui assument leurs obligations découlant du TNP, ce qui passerait par le renforcement de l'autorité et des capacités de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

A cela, il faudra ajouter la négociation et l'adoption d'un instrument contraignant interdisant la production de matières fissiles, ainsi que le suivi de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire du 26 septembre 2013 qui pourrait constituer une étape importante en ce qui concerne le règlement de la question du nucléaire et aboutir à **l'adoption rapide d'une**

convention globale relative aux armes nucléaires interdisant la détention, la mise au point, la fabrication, l'acquisition, la mise à l'essai, l'accumulation, le transfert et l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes et prévoyant leur destruction.

Je vous remercie de votre aimable attention.